[Text]

I hope we will reach a stage in Canada, and I am not sure that is going to be fast, when men in power will have more commitment to women's issues.

Mr. Duhamel: I applaud those objectives, and I certainly will, to the extent that I can as a Member of Parliament, support them. Have you had an opportunity to look at strategies or ways or plans in which those might be realized, or have you just had the time to sort of identify them as opposed to plan for their realization?

Ms Simms: We have identified them and we are in the process of planning. We had an organizational review and I am trying a restructuring of the agency so that it becomes a more effective agency in answering those particular questions. That is our first major task.

The other major thing is to have council members more accountable; in other words, making sure that they work to their fullest potential within the limits of what they can do as volunteers. I think that is very important.

The other thing I am trying to do is to influence the appointment process so that we get a more representative council.

Mr. Duhamel: Thank you, Mr. Chairman. Those are my questions.

The Chairman: Thank you, Mr. Duhamel. Mrs. Roy-Arcelin, please.

Mme Nicole Roy-Arcelin (députée d'Ahuntsic): Je vous souhaite la bienvenue à notre Comité. Je suis vraiment très heureuse de vous revoir dans vos nouvelles fonctions. Je vous félicite pour le beau travail que vous faites.

Dans vos points saillants pour 1990–1991, je vois que vous entreprendrez une étude sur les problèmes du logement pour les femmes, que vous analyserez leurs conditions de travail et que vous déterminerez dans quelle mesure elles sont conçues pour répondre à leur besoins.

Je vois que le Conseil a aussi contribué à l'élaboration du concept d'écart des réalités. Croyez-vous que la stratégie de mise en valeur de la population active et les amendements à la Loi sur l'assurance-chômage constituent des initiatives positives qui visent à réduire cet écart?

Ms Simms: We believe that some features of the bill are inconsistent with the Charter's sex equality guarantee. Further, some features of the Unemployment Insurance Act that are inconsistent with the Charter are not addressed in Bill C-21. For that reason, we had a brief that outlined a model of substantive equality, based on a results-oriented approach, and we have urged the committee to assess Bill C-21 by asking if a law, policy or practice operates to the detriment of women, or contributes to the inequality of women, and if changing it will improve things for the women affected.

• 1045

In other words, we are not convinced this bill will work for women, and we have real concerns. That is why we have made some presentations to the government on it. We have raised some concerns about the unemployment bill.

## [Translation]

J'espère que nous en arriverons au Canada, mais je ne suis pas sûr que cela se fasse vite, à ce que les hommes au pouvoir s'engagent à l'égard des questions féminines.

M. Duhamel: J'applaudis à ces objectifs et je les appuie certainement dans la mesure où cela m'est possible en tant que député. Avez-vous eu la possibilité d'envisager des stratégies, des moyens ou des plans en vue de la réalisation éventuelle de ces objectifs ou n'avez-vous eu que le temps de les identifier sans pouvoir planifier leur réalisation?

Mme Simms: Nous les avons identifiés et nous sommes en train de prévoir leur réalisation. Nous avons procédé à un examen de l'organisation et nous essayons de la restructurer afin qu'elle puisse répondre de façon plus efficace à ces questions plus particulières. C'est notre première tâche importante.

Il y a une autre chose importante, à savoir que nous essayons de rendre les membres du Conseil plus responsables; en d'autres termes, nous voulons qu'ils travaillent au maximum de leurs capacités dans les limites de ce qu'ils peuvent faire en tant que bénévoles. Je pense que c'est très important.

Il y a encore une autre chose que j'essaye de faire, c'est d'avoir une certaine influence sur le processus de nomination afin que nous ayons un Conseil plus représentatif.

M. Duhamel: Merci, monsieur le président. C'étaient mes questions.

Le président: Merci, monsieur Duhamel. Madame Roy-Arcelin, vous avez la parole.

Mrs. Nicole Roy-Arcelin (Ahuntsic): Welcome to our Committee, I am very happy to meet you again in your new position. I commend you for the good work you have done.

In the highlights for 1990–1991, I see that you will undertake research work on the housing problems of women, that you will analyze their work conditions and that you will determine to what extent those conditions are designed to answer their needs.

I see that the Council has also contributed to the development of the gap with realities concept. Do you think that the Labor Force Improvement Strategy and the amendments to the Unemployment Insurance Act will be positive initiatives and will tend to reduce this gap?

Mme Simms: Nous estimons que certains aspects du projet de loi ne sont pas conformes à la garantie de la Charte relative à l'égalité des sexes. De plus, le projet de loi C-21 ne modifie en rien certaines dispositions de la loi sur l'assurance-chômage contraire à la Charte. C'est dans cet esprit que nous avons présenté un mémoire qui proposait un véritable modèle égalitaire, fondé sur les résultats escomptés, et nous avons demandé instamment au comité d'étudier ce projet de loi C-21 du point de vue des intérêts des femmes, du point de vue de ce qui peut en résulter pour elles sur le plan de l'inégalité, et en se demandant si on peut le modifier en conséquence.

Autrement dit, nous ne sommes pas du tout convaincues que ce projet de loi sera favorable aux femmes, nous sommes au contraire très inquiètes. C'est dans ce sens que nous avons entrepris des démarches auprès du gouvernement. Ce projet de loi sur l'assurance-chômage nous préoccupe réellement.